LETTRE EN TEMPS DE CONFINEMENT N°4

Paroisse Saint Maur de la Source vive

Abbé Michel BERTON
le 25 mars 2020

Aujourd'hui
FETE DE L'ANNONCIATION DE SEIGNEUR

Ce temps est propice à la prière mais aussi à la lecture…je vous partage quelques extraits tirés de la presse nationale. Et une initiative des groupes du Rosaire de notre paroisse, ainsi qu'une page prière. Enfin le texte du jour.

4 *La Croix -mercredi 25 mars 2020*
La crise du Covid-19

Les évêques maintiennent le lien avec les fidèles

Par la radio ou par Internet, les évêques français multiplient les initiatives pour rester en relation avec les fidèles malgré le confinement.

« Je suis heureux de vous rejoindre chez vous (…) et je voudrais vous inviter à vivre ce temps d'épreuve dans la foi, dans l'espérance et dans la charité. » Filmé depuis son bureau au côté d'une reproduction de l'icône de *La Mère de Dieu de Vladimir*, Mgr Olivier de Germay s'exprime sans note dans un message vidéo réalisé après la suspension des célébrations publiques. À l'instar de l'évêque d'Ajaccio, les évêques français multiplient les initiatives pour resserrer les liens dans leur diocèse en ce temps de confinement et soutenir la foi des fidèles au cours de ce Carême si particulier.

Pour cela, plusieurs évêques ont décidé de tirer bénéfice de leur radio diocésaine pour s'adresser aux catholiques. C'est par exemple le cas de Mgr Michel Aupetit à Paris avec Radio Notre-Dame, mais aussi de Mgr Vincent Jordy à Tours avec l'antenne locale de RCF. *« À circonstances exceptionnelles, moyens exceptionnels et nous avons la grâce d'avoir notre radio diocésaine qui nous permet de rester en lien »*, expliquait-il jeudi 19 mars à l'occasion de ce premier billet diffusé tous les jours de semaine.

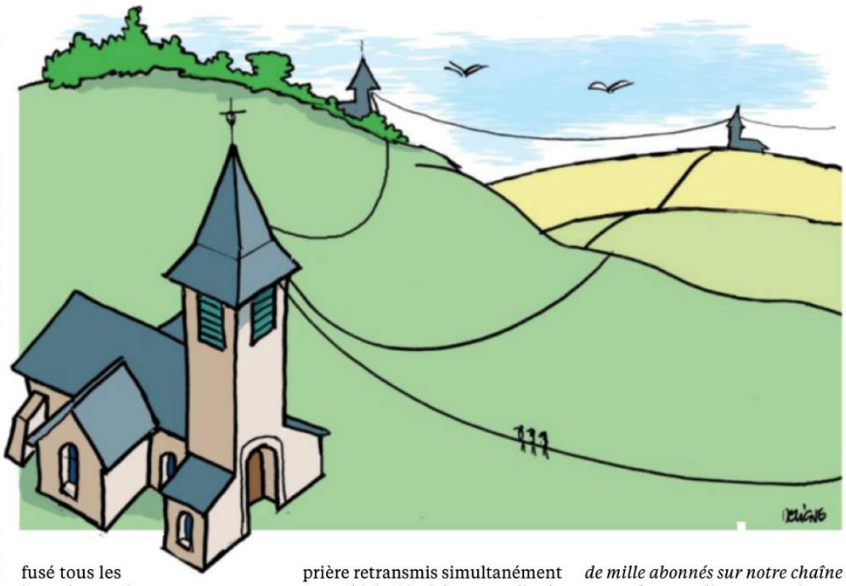

À Lyon, l'épiscopat invente de nouvelles habitudes et donne un rendez-vous quotidien sur la page Facebook de Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque auxiliaire, *« pour vivre le temps du confinement dans l'unité diocésaine »*. Tous les jours à 18 h 15, Mgr Michel Dubost, administrateur apostolique, ou Mgr Gobilliard, préside un temps de prière retransmis simultanément par ce biais. Ainsi, le mercredi et le samedi, l'un des deux évêques préside les vêpres, le chapelet le jeudi, le chemin de croix le vendredi, et la messe le mardi et le dimanche.

Le diocèse de Limoges veut lui aussi profiter des nouvelles technologies pour communiquer avec les fidèles en ce temps de confinement. Mais *« pour diffuser des vidéos en direct, nous avons besoin de mille abonnés sur notre chaîne YouTube »*, explique Mgr Pierre-Antoine Bozo dans une vidéo diffusée par ce biais et filmée depuis le jardin de son évêché.

Toutefois, la technologie n'est pas le seul moyen pour les évêques de garder le lien avec les catholiques. Dans le diocèse de Mende, Mgr Benoît Bertrand propose aux Lozériens de s'unir par la récitation du chapelet à midi. À Verdun, Mgr Jean-Paul Gusching a décidé de rendre aux cloches de sa cathédrale leur vocation initiale d'appel à la prière. En accord avec le maire de la ville, elles retentissent ainsi tous les soirs à 20 heures *« pour les morts du coronavirus et les familles en deuil, pour soutenir les malades, les soignants, les personnes avec obligations de services et ceux qui travaillent au service de tous, pour les personnes seules, pour les familles séparées, pour le monde en pandémie »*.

Mgr Jean-Paul Gusching a décidé de rendre aux cloches de sa cathédrale leur vocation initiale d'appel à la prière.

En plus de son intervention quotidienne à la radio, Mgr Aupetit veut tirer un élément positif de l'interdiction faite aux fidèles de participer aux célébrations, en proposant un enseignement écrit quotidien sur la messe. Il s'agit, explique-t-il, de *« revenir aux sources mêmes de notre Eucharistie, ce que le Seigneur a voulu faire en nous donnant son corps et son sang »*.

Xavier Le Normand
(avec Arnaud Bevilacqua)

Tiré du dernier numéro de Famille chrétienne

En temps de crise
Communier autrement

À l'heure où il n'est plus possible d'assister à la messe, Mgr Raymond Centène rappelle aux fidèles la possibilité de communier spirituellement. Explications.

En cette période de confinement, les fidèles sont invités à s'unir aux messes radiodiffusées ou retransmises sur Internet.

Le coronavirus est venu semer le trouble jusque dans la vie spirituelle des fidèles. D'abord la recommandation de ne pas communier sur les lèvres, puis la suspension des messes publiques dans le diocèse de Beauvais et une partie du diocèse de Vannes. Cette mesure est désormais étendue à l'ensemble du pays. *« C'est une épreuve pour nous tous car, en temps de crise, nous, chrétiens, avons le bon réflexe spirituel de nous retrouver pour prier, de célébrer les sacrements et de crier ensemble vers le Ciel. L'interdiction des rassemblements publics nous empêche de vivre cela »*, avait déclaré le 3 mars le Père Jean-Baptiste Nadler, recteur de la paroisse Saint-Pie-X à Vannes.

Cette situation de crise a offert à Mgr Raymond Centène, évêque de Vannes, l'occasion d'inviter ses fidèles à la communion spirituelle, une pratique ancestrale peu connue de l'Église catholique. De quoi s'agit-il ? *« La communion spirituelle, ou communion de désir, est l'union de l'âme avec Jésus présent dans l'eucharistie réalisée non pas par la réception du sacrement, mais par le désir de cette réception. On peut y avoir recours en cas d'empêchement à recevoir la communion sacramentelle quelle qu'en soit la cause. Pour saint Thomas d'Aquin, la fin est déjà présente dans le désir »*, explique-t-il à *FC*.

Cette faculté repose sur un principe admis dans l'Église selon lequel le désir supplée l'acte lui-même. C'est ce qu'il advient dans les cas plus connus que sont le baptême et la confession de désir. Une personne mourant dans l'impossibilité de recevoir le baptême qu'elle désire ardemment meurt baptisée. De même que sont pardonnés par Dieu les péchés d'une personne mourant sans pouvoir se confesser, mais qui en a la contrition parfaite.

« L'Église a toujours distingué dans les sacrements le sacramentum, *c'est-à-dire le signe, et la* res sacramenti, *c'est-à-dire la réalité que porte le sacrement,* poursuit l'évêque. *On peut dire que si les sacrements sont le moyen voulu par Dieu pour donner sa grâce aux hommes, Dieu peut aussi, pour le plus grand bien des âmes, donner*

UN CAS PRÉVU PAR L'ÉGLISE

***« Il est opportun de cultiver dans les cœurs** le désir constant du sacrement de l'eucharistie. C'est ainsi qu'est née la pratique de la "communion spirituelle", heureusement répandue depuis des siècles dans l'Église et recommandée par de saints maîtres de vie spirituelle. »*

Jean-Paul II, Ecclesia de Eucharistia, n°34.

sa grâce en dehors des sacrements. La différence entre la communion sacramentelle et la communion spirituelle est que, dans cette dernière, le signe sacramentel n'est pas posé, mais la grâce du sacrement est accordée par Dieu. Le désir atteint la réalité sans passer par le signe.»
Les fruits de cette communion spirituelle sont identiques à ceux de la communion sacramentelle, à savoir l'augmentation de la grâce sanctifiante, à condition toutefois, comme cela est requis pour la communion sacramentelle, que la personne soit en état de grâce et que son désir soit inspiré par la foi et la charité.

«PRENDRE CONSCIENCE DU TRÉSOR DE L'EUCHARISTIE»

Comment procéder concrètement ? L'évêque de Vannes a invité les fidèles à s'unir aux messes radiodiffusées ou retransmises sur Internet. Il leur a également composé une prière de communion spirituelle (*voir encadré ci-contre*) à lire au moment de la communion.
Lorsqu'ils ont appris la suspension des messes dans leur paroisse vannetaise, Béatrice et son mari ont ressenti *«une grande tristesse». «Puis nous nous sommes dit que nous étions des enfants gâtés d'avoir la messe quotidienne, contrairement à de nombreux chrétiens qui n'avaient pas cette chance. Nous avons décidé de vivre ce jeûne eucharistique en communion avec eux.»* Pendant une semaine, le couple a suivi la messe sur «Emmanuel Web TV» chez eux avec plusieurs amis. Tous ont lu l'acte de communion de Mgr Centène. Xavier a, lui, prié le chapelet au moment même où son curé la célébrait chaque soir à 18 h 30. *«J'étais en déplacement à cette heure-là,* confie-t-il. *Notre curé nous a expliqué que la communion spirituelle était un autre moyen de participer à l'eucharistie et nous a donné le texte écrit par notre évêque. Je savais que ça existait, mais je ne l'avais jamais pratiquée. Chez moi, j'ai lu le texte avec ma femme. Cette expérience m'a permis de prendre conscience du trésor inestimable qu'est l'eucharistie.»*
Dimanche 8 mars, dans le diocèse de Beauvais, Florence et son mari se sont rendus avec leurs cinq enfants à la cathédrale de Senlis où avait lieu une adoration. *«Dans une chapelle latérale, nous avons lu les textes de la messe du jour, récité le chapelet, puis nous avons communié spirituellement devant le Saint-Sacrement en récitant la prière de l'ange à Fatima,* raconte la mère de famille. *La communion spirituelle ne m'était pas inconnue, je la pratique quand j'arrive en retard à la messe ou que je n'ai pas respecté le jeûne eucharistique. Elle aiguise notre désir de communier sacramentellement.»*

> **«La communion spirituelle, ou communion de désir, est l'union de l'âme avec Jésus présent dans l'eucharistie réalisée non pas par la réception du sacrement, mais par le désir de cette réception.»**

Pour Mgr Centène, cette crise que nous traversons peut nous aider à mieux recevoir les sacrements. *«Aujourd'hui, on s'en tient souvent à une pratique superficielle de la communion eucharistique qui devient parfois une exigence sociale plus qu'un acte spirituel posé dans les conditions requises. L'acte de communion spirituelle que j'ai composé insiste sur la nécessité de communier dignement. Ce qui importe, c'est d'avoir conscience de l'inhabitation divine, à savoir que Dieu habite dans l'âme de chaque baptisé en état de grâce. Or, cette inhabitation divine est plus liée à l'état de grâce qu'à la communion sacramentelle elle-même. Parce que si on communie sacramentellement sans être bien préparé ou en état de péché mortel, cela n'apporte pas de grâces. Saint Paul nous dit que celui qui reçoit l'eucharistie sans discerner le corps du Seigneur mange et boit sa condamnation. Peut-être est-ce le bien spirituel que Dieu veut nous donner à travers cette épreuve qu'Il permet.»* ■ **Élisabeth Caillemer**

COMMUNION SPIRITUELLE

«Seigneur Jésus, je crois fermement que Tu es présent dans le Saint Sacrement de l'eucharistie. Je T'aime plus que tout et je Te désire de toute mon âme. *"Après Toi languit ma chair comme une terre assoiffée"* (*Ps* 62) Je voudrais Te recevoir aujourd'hui avec tout l'amour de la Vierge Marie, avec la joie et la ferveur des saints. Puisque je suis empêché de Te recevoir sacramentellement, viens au moins spirituellement visiter mon âme. En ce temps de Carême, que ce jeûne eucharistique auquel je suis contraint me fasse communier à tes souffrances et surtout, au sentiment d'abandon que Tu as éprouvé sur la croix [...]. Que ce jeûne sacramentel me fasse communier aux sentiments de ta Très Sainte Mère et de saint Joseph quand ils T'ont perdu au temple de Jérusalem, aux sentiments de ta Sainte Mère quand elle Te reçut, sans vie, au pied de la croix. [...] Que ce jeûne sacramentel creuse toujours davantage ma faim de Te recevoir réellement et substantiellement avec ton corps, ton sang, ton âme et ta divinité lorsque les circonstances me le permettront. Seigneur Jésus, viens nous visiter spirituellement par ta grâce pour nous fortifier dans nos épreuves. *Maranatha*, viens Seigneur Jésus.» ■

Mgr Raymond Centène

Démasqués

La chronique de Flore Vasseur

L'histoire retiendra que notre gouvernement, alerté dès fin janvier de l'existence du virus, de son comportement, de l'état de notre système hospitalier, décide de déployer un confinement après des élections, c'est-à-dire, quand cela ne perturbe plus son « jeu politique », même si c'est en plein pic épidémique. Puis l'échéance passée, vient nous tancer comme des petits enfants et nous parler de guerre, six fois de suite.

Vous avez remarqué aussi, pour la sphère politique, tout à coup, l'argent n'est plus un problème. Tout à coup, le profit n'est pas plus important que la vie. Tout à coup, Bruxelles suspend ses règles. Après avoir rogné toutes les dépenses et notamment les lits d'hôpital, prétextant que les caisses étaient vides, l'État ouvre les vannes. Est-ce à dire que ces « caisses » n'étaient pas vides, ou qu'au fond, ce n'était là qu'une construction sociale mortifère ? Ces décennies de rationalisation comptable, orthodoxie financière et autres critères de Maastricht se paient en nombre de morts. Ce n'est pas nouveau mais voilà, repoussé hors de nos frontières, dans nos campagnes, dans l'air, vers les couches de populations les plus précaires, cela ne nous touchait pas ou pas trop. L'orthodoxie financière tue et va tuer et c'est l'une des autres révélations du virus, à l'endroit de l'affaire des masques.

Je vous invite à consulter le travail très documenté d'Arnaud Mercier sur le site The Conversation (1). En résumé : dès 2004, au plus haut de l'État, sont identifiés premièrement la pandémie de type Covid comme risque majeur et deuxièmement les masques comme protection indispensable pour éviter une propagation conduisant à l'hécatombe ou à une paralysie du pays suite à un confinement. L'armée valide. L'État s'arme en masques et préconise son port dans les lieux publics.

La gestion du H1N1 se retourne contre cette logique. En tant que médecin, la ministre Roselyne Bachelot a « sorti le parapluie » et commandé vaccins et masques. Est alors considéré non ce que sa décision a ou aurait pu éviter, mais ce qu'elle a coûté, un milliard d'euros selon le rapport du sénateur Philippe Marini. À ses enfants, la Patrie reconnaissante… Le « corps » politique voit la dépense, non l'avertissement. L'armée valide. L'État préconise d'abandonner les commandes de masques et laisse à l'employeur le choix d'équiper ses employés ! Au nom de l'efficacité budgétaire, ses fonctionnaires traquent et dégomment les stocks. De renoncement en glissement, l'État se décharge de sa responsabilité en cas de risque sanitaire. L'intérêt général sort de ses priorités *et* de sa sphère de compétence.

C'est le bal des hypocrites contre le serment d'Hippocrate.

L'affaire des masques ne date pas d'hier. Emblématique et terrible, elle est la fille d'un système de croyances qui a pris le pouvoir. Les ratios économiques, ceux de Maastricht, des marchés financiers, ont gangrené la sphère politique, contaminé son personnel. Ces critères définissent l'action publique et réduisent les citoyens à leur statut d'agent économique, de variable d'ajustement. Nous avions presque fini par trouver cela normal. Ce virus nous tire de là, hurle que nous sommes des corps, de chair et de sang, comme tous les êtres vivants, bien seuls face à cette logique de mort qui je le crains, a atteint le cœur de nos « dirigeants ». Démasqués, ils martèlent que les masques ne servent à rien, qu'on ne saurait les utiliser, qu'ils ne veulent pas de polémique. Dégainent les drones pour nous surveiller.

Un pouvoir tire sa légitimité de la confiance qu'on lui porte. Nous n'avons jamais eu autant besoin de transparence et de confiance. De respect voire d'amour (Angela Merkel fait cela très bien). Nous sommes traités en collaborateurs, avec prime de risque pour qui veut bien aller au casse-pipe. Tremblez, braves gens ! C'est le bal des hypocrites contre le serment d'Hippocrate.

La dignité s'incarne ailleurs, dans cette plainte au pénal déposée par des médecins du collectif C19 auprès de la Cour de justice de la République à l'endroit d'Édouard Philippe et Agnès Buzyn. Demander des comptes, chercher justice, c'est leur façon de préparer la suite. D'éviter l'effondrement démocratique qui nous guette. Vous pouvez les soutenir (2) et ainsi rappeler que nous sommes toujours en démocratie. Que gouverner, c'est prévoir et protéger. Servir et non se servir. À l'heure des pandémies et de l'urgence climatique, nous avons besoin que l'action politique change d'ancrage idéologique. Le serment d'Hippocrate ne devrait-il pas servir de base à l'engagement en politique ?

Voici aussi trois pistes de lecture tirées entre autres de vos suggestions :

1984 de George Orwell. Car il n'est jamais trop tard pour comprendre ce qui nous attend.

Seule meurt la peur de Barry Long. Pas encore lu mais cet ouvrage revient plusieurs fois.

Le Goût de l'avenir de Jean-Claude Guillebaud. Parce que tout l'enjeu, c'est de ne pas le perdre.

Tenez bon. Merci pour vos lettres !

(1) theconversation.com/la-france-en-penurie-de-masques-aux-origines-des-decisions-detat-134371
(2) change.org

Juste une marche d'une heure hier… un moment de contemplation un, un moment de prière

Par les cieux devant toi, splendeur et majesté,
Par l'infiniment grand, l'infiniment petit,
Et par le firmament, ton manteau étoilé,
Et par frère soleil, je veux crier

Mon Dieu, tu es grand, tu es beau,
Dieu vivant, Dieu Très-Haut,
Tu es le Dieu d'amour!
Mon Dieu, tu es grand, tu est beau,
Dieu vivant, Dieu Très-Haut,
Dieu présent en toute création!

Par tous les océans et par toutes les mers,
Par tous les continents et par l'eau des rivières,
Par le feu qui te dit comme un buisson ardent,
Et par l'aile du vent, je veux crier

Par toutes les montagnes et toutes les vallées,
Par l'ombre des forêts et par les fleurs des champs,
Par les bourgeons des arbres et l'herbe des praires,
Par le blé en épis, je veux crier

Par tous les animaux de la terre et de l'eau,
Par le chant des oiseaux, par le chant de la vie,
Par l'homme que tu fis juste moins grand que toi,
Et par tous ses enfants, je veux crier

Aux alentours de Damvillers, route de Dombras

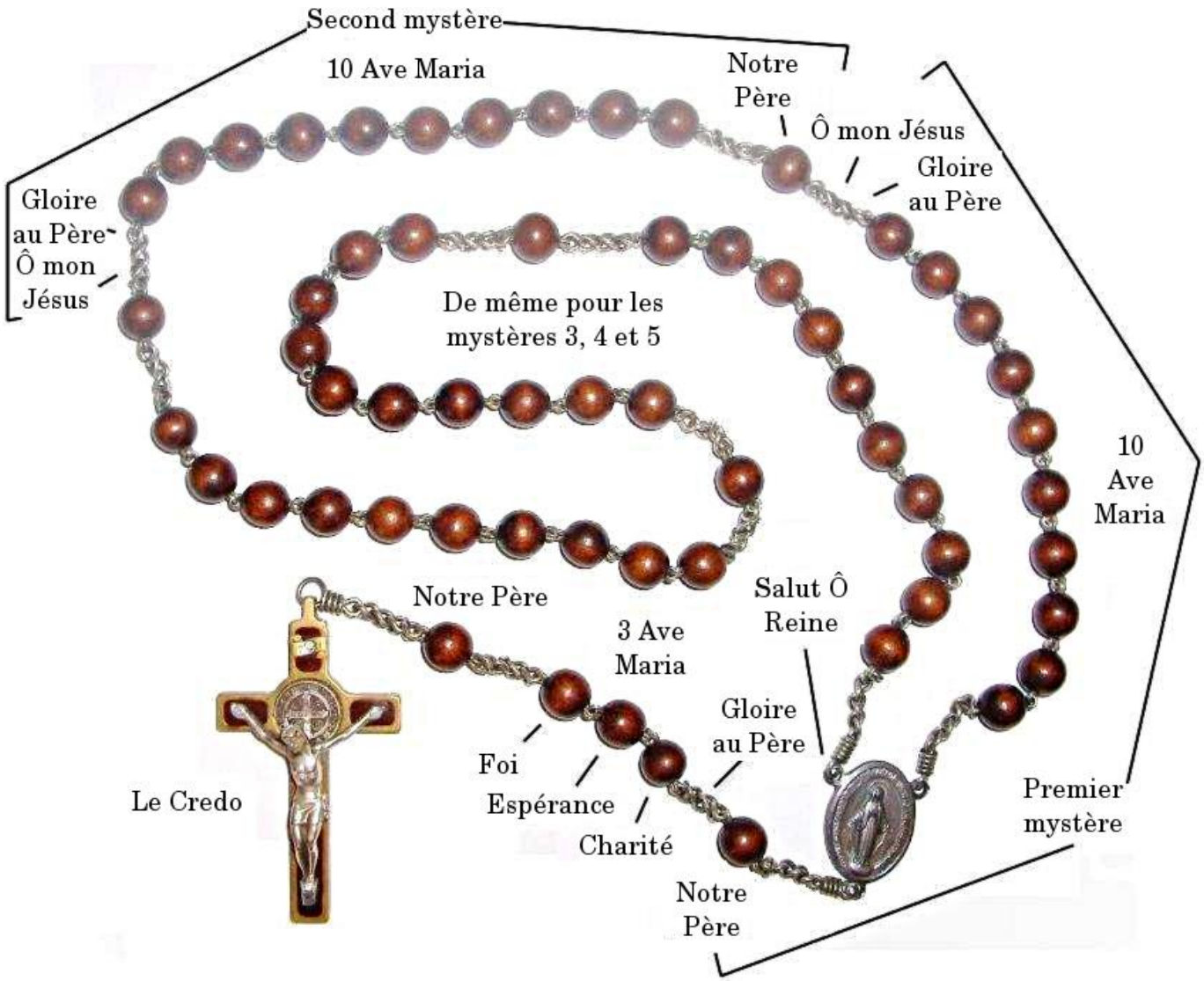

Les équipes du Rosaire de notre paroisse dès aujourd'hui à 15HOO en union de prière chacun chez soi, invitent à être solidaire dans cette prière. Ils invitent entre chaque dizaine à intercaler des intentions de prière.

De la part de Mme Annie COLLET

ÉVANGILE

« Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils » (Lc 1, 26-38)

Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus.
(Au Temps pascal : Alléluia. Alléluia.)
Le Verbe s'est fait chair,
il a habité parmi nous
et nous avons vu sa gloire.
Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus. (Jn 1, 14ab)

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc

En ce temps-là,
l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu
dans une ville de Galilée, appelée Nazareth,
à une jeune fille vierge,
accordée en mariage à un homme de la maison de David,
appelé Joseph ;
et le nom de la jeune fille était Marie.
L'ange entra chez elle et dit :
« Je te salue, Comblée-de-grâce,
le Seigneur est avec toi. »
À cette parole, elle fut toute bouleversée,
et elle se demandait ce que pouvait signifier cette salutation.
L'ange lui dit alors :
« Sois sans crainte, Marie,
car tu as trouvé grâce auprès de Dieu.
Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ;
tu lui donneras le nom de Jésus.
Il sera grand,
il sera appelé Fils du Très-Haut ;
le Seigneur Dieu
lui donnera le trône de David son père ;
il régnera pour toujours sur la maison de Jacob,

et son règne n’aura pas de fin. »
Marie dit à l’ange :
« Comment cela va-t-il se faire,
puisque je ne connais pas d’homme ? »
L’ange lui répondit :
« L’Esprit Saint viendra sur toi,
et la puissance du Très-Haut
te prendra sous son ombre ;
c’est pourquoi celui qui va naître sera saint,
il sera appelé Fils de Dieu.
Or voici que, dans sa vieillesse, Élisabeth, ta parente,
a conçu, elle aussi, un fils
et en est à son sixième mois,
alors qu’on l’appelait la femme stérile.
Car rien n’est impossible à Dieu. »
Marie dit alors :
« Voici la servante du Seigneur ;
que tout m’advienne selon ta parole. »
Alors l’ange la quitta.

– Acclamons la Parole de Dieu.

En union de prière avec chacune et chacun, j’essaierai de maintenir ce lien avec vous. Michel Berton.